

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Afghanistan-864>



Afghanistan communiqué du CLN

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : lundi 20 septembre 2021

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Communiqué du Collectif laïque national

L'imposition en Afghanistan de la charia à la place des lois civiles signe le retour d'une théocratie fondée sur la négation des libertés fondamentales au premier chef desquelles la liberté de conscience.

Au coeur de ce système, un véritable apartheid sexuel de relégation et de déshumanisation des femmes. Il s'accompagne de violences extrêmes à leur encontre, dont la légalisation du viol, y compris sur des mineures, du fait des mariages forcés avec les combattants talibans.

Au coeur de ce système, la répression des artistes, des journalistes, des intellectuels en général, des cadres, élus et magistrats du régime précédent.

Face à cette situation, il est essentiel que la France intervienne vigoureusement au Conseil de Sécurité et à l'Assemblée Générale des Nations-Unies afin de demander :

L'élargissement du statut de réfugié afin d'inclure le sexe et l'orientation sexuelle aux différents motifs de persécution de la part d'un Etat permettant d'accéder à ce statut défini par la Convention de Genève.

La mise en demeure de l'Afghanistan en tant que signataire de la CEDEF (Convention pour l'Élimination des Discriminations à l'Égard des Femmes) et de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) de respecter les termes et les engagements de cette convention.

La mise en place de corridors humanitaires et l'envoi d'observateurs sur place.

La France aura la responsabilité de continuer à porter ces actions lorsqu'elle assumera la présidence de l'Union Européenne au 1er janvier 2022.

16.09.2021

